



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC**  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau  
Quebec  
K1A 0S5

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

<b>Title - Sujet</b> ISQ Prog de rachat des armes à feu Invitation à se qualifier - programme de rachat des armes à feu	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 0D160-241493/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 007
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 0D160-241493	<b>Date</b> 2024-01-08
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$XYZ-002-29229	
<b>File No. - N° de dossier</b> 002xyz.0D160-241493	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Standard Time EST <b>on - le 2024-01-19</b> Heure Normale de l'Est HNE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Officer, Proc	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 002xyz
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> ( ) - ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**La présente modification (007) a pour but de répondre à des questions concernant l'invitation à soumissionner.**

**Question 1 :**

Nous sommes très heureux de savoir que le processus a commencé et que les fournisseurs sont qualifiés. Comme notre approche est nouvelle, nous nous préoccupons de la confidentialité et de la protection temporaire des détails de notre programme proposé pendant la qualification et la sélection des fournisseurs. Nous avons rédigé un accord de non-divulgence à signer avant la présentation de la proposition. Où pouvons-nous envoyer le document à examiner et à signer avant la divulgation de nos renseignements?

**Réponse 1 :**

Le Canada ne pourra pas signer votre accord de non-divulgence pour les raisons suivantes.

1. Conformément au paragraphe **2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées**, sous-paragraphe 5, à la page 13 de l'invitation à se qualifier (ISQ), les réponses reçues au plus tard à la date et à l'heure de clôture stipulées de l'ISQ deviendront la propriété du Canada et ne seront pas retournées à leur expéditeur. Toutes les soumissions seront traitées comme des documents confidentiels, sous réserve des dispositions de la Loi sur l'accès à l'information (L.R.C. [1985], ch. A-1) et de la Loi sur la protection des renseignements personnels (L.R.C. [1985], ch. P-21)
2. Pour être un fournisseur qualifié pour l'ISQ en question, les répondants doivent répondre à tous les critères obligatoires de l'ISQ.
3. Conformément au paragraphe **2.5 Questions, commentaires et communications** à la page 21 et page 22 de l'ISQ :
  - a. **Point de contact unique** : Afin d'assurer l'intégrité du processus concurrentiel d'ISQ, toutes les demandes de renseignements, et autres communications ayant trait à l'ISQ, doivent être adressées uniquement à l'autorité contractante dont le nom est indiqué dans l'ISQ. Si cette exigence n'est pas respectée, la réponse pourrait être jugée non conforme et rejetée.
  - b. **Date limite pour poser des questions** : Toutes les questions et observations concernant l'ISQ doivent être envoyées par courriel à l'autorité contractante au plus tard cinq (5) jours civils avant la date de clôture de l'ISQ (le 19 janvier, 2024). Il se peut qu'aucune réponse ne soit donnée aux questions reçues après cette date.
  - c. **Contenu des questions** : Les équipes de répondants doivent citer le plus précisément possible le numéro de la section de l'ISQ auquel se rapporte la question. Les équipes de répondants doivent expliquer chaque question de manière suffisamment détaillée pour permettre au Canada de fournir une réponse précise. Toute question qui comporte selon l'équipe du répondant des renseignements exclusifs doit afficher clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque élément pertinent. Les éléments affichant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, à moins que le gouvernement du Canada considère que la question n'a pas un caractère exclusif. Le Canada peut modifier les questions, ou demander à l'équipe du répondant de le faire,

afin d'en éliminer le caractère exclusif et de permettre la transmission de la question modifiée et de la réponse à toutes les équipes de répondants. Le Canada peut ne pas répondre aux questions dont la formulation ne permet pas de les transmettre à toutes les équipes de répondants.

- d. **Publication des réponses** : Pour garantir l'uniformité et la qualité des renseignements communiqués aux équipes de répondants, les questions importantes ainsi que les réponses seront publiées sur le Service électronique d'appels d'offres du gouvernement (SEAOG) sous forme de modification à l'ISQ.
4. Conformément au paragraphe **5.2 Coordonnées** à la page 29 de l'ISQ, L'équipe du répondant doit fournir le nom, l'adresse électronique et le numéro de téléphone d'un représentant qui peut être consulté pour obtenir des clarifications ou d'autres questions relatives à la réponse. Les équipes de répondants devraient préciser les informations soumises qui doivent être considérées comme des «INFORMATIONS COMMERCIALES SENSIBLES ».